

SOISSONNAIS

Des chiens suspects dans la mort d'une femme

Le corps mutilé d'une trentenaire a été retrouvé en forêt de Retz, entre Soissons et Villers-Cotterêts ce samedi.

REPÈRES

- **Le corps d'une jeune femme** enceinte, âgée d'une trentaine d'années, a été retrouvé sur un chemin de la forêt de Retz, dans la commune de Saint-Pierre-Aigle, samedi après-midi.
- **L'examen du médecin** légiste révèle que des morsures de chiens seraient à l'origine de son décès. Une autopsie sera menée ce lundi pour confirmer ces observations et déterminer le type et le nombre d'animaux impliqués.
- **Une enquête minutieuse** est en cours pour savoir si ce drame est lié ou non à une chasse à courre qui avait lieu à proximité au moment de la découverte du corps.



C'est à une centaine de mètres, sur ce chemin forestier de Saint-Pierre-Aigle, que le corps de la jeune femme a été retrouvé.

J'ai vu un homme passer samedi (16 novembre, ndlr) après-midi. Il m'a dit: Il s'est passé quelque chose de très grave. Son visage était blême. Cette habitante réside à deux pas d'un sentier pénétrant la forêt de Retz, au bout d'une impasse du village de Saint-Pierre-Aigle.

Une autre voisine raconte une scène inouïe dans cette commune située entre Soissons et Villers-Cotterêts: « Un homme est venu chez moi en criant: "Ma femme a été tuée par des chiens". J'ai cru qu'il avait bu. J'ai appelé les secours, et je l'ai malgré tout suivi. » En s'enfonçant sur le sentier forestier, elle a fait une découverte assommante. Le corps d'une femme enceinte gisait, allongé sur le dos. Il portait des traces de morsures à plusieurs endroits: sur une jambe, le ventre, le bras et à la tête.

La victime, dont l'identité n'a pas été communiquée pour le moment, habitait visiblement un peu plus bas dans la rue André-Bonvalet. Ce samedi, vers 14 heures, elle s'est rendue en forêt pour se promener avec son chien. Au cours de sa balade, elle aurait appelé son

conjoint pour lui demander de l'aide. L'homme se trouvait alors sur son lieu de travail et se serait rendu le plus rapidement possible sur place. Il aurait fait, quelques instants plus tard, la macabre découverte.

L'origine de sa mort n'est actuelle-

ment pas déterminée avec précision. « Le médecin légiste qui l'a examinée lors de la levée de corps a observé qu'elle avait très probablement succombé à des morsures de chiens », indique le procureur de la République de Soissons, Frédéric Trinh. « Ces éléments devront être confirmés lors de l'autopsie, qui doit se dérouler lundi (hier, ndlr) à l'institut médico-légal de Saint-Quentin. »

Un ou plusieurs chiens

Les examens menés viseront notamment à savoir quel animal l'a attaquée et s'il y avait un ou plusieurs chiens. Les scénarios sont pour le moment multiples: la femme a pu être attaquée par son propre chien, par un animal errant ou par la meute d'un équipage de chasse à courre qui se trouvait dans le secteur au moment des faits. « Aucune piste n'est privilégiée pour le moment », a souligné le procureur de Soissons ce dimanche en fin de journée. « Ce sont les nombreuses investigations techniques qui vont permettre de déterminer l'origine de ces morsures. » La taille de la gueule, la présence de poils... comptent parmi les éléments que

les enquêteurs vont étudier. Samedi et dimanche, les gendarmes de plusieurs services se sont rendus sur les lieux du drame: techniciens d'identification criminelle, brigade cynophile, section de recherche d'Amiens et militaires de la compagnie de Soissons. En plus des analyses scientifiques,

les enquêteurs vont avoir de nombreuses auditions à mener. Il va falloir déterminer notamment qui était présent à proximité des lieux lors du drame, et interroger les membres de l'équipage de chasse à courre, le Rallye La Passion, basé à Morsain, qui ont traversé le secteur ce jour-là. ■ Julien Assailly



Le médecin légiste, lors de la levée de corps, a observé qu'elle avait très probablement succombé à des morsures de chiens.»

Le procureur de la République de Soissons

Pas une meute pour les chasseurs

« Si c'était une attaque de chiens courants envers une personne, ce serait une première en France. » Antoine Gallon, directeur de la communication de la société de vénerie (une association qui fédère les équipages de chasse à courre) sait que l'amalgame va être sûrement fait entre la chasse à courre qui se déroulait en forêt de Retz et l'attaque subie par la victime.

« Il y a 400 équipages en France et aucune situation de ce type ne s'est jamais produite. Lorsqu'ils chassent, les chiens sont menés par leur instinct et la piste de l'animal. Ils ne se détournent pas pour attaquer une personne. »

Ce samedi après-midi, en forêt de Retz, le Rallye La Passion chassait le chevreuil. Des membres de l'équipage rapportent qu'ils ont croisé le conjoint de la victime en début de chasse, qui recherchait alors sa femme et son chien, qu'il aurait décrit comme dangereux.

Nous n'avons pu savoir hier si l'animal en question avait été retrouvé à l'issue du drame.